

Les mesures de contrôle

expliquées aux usagers et à leurs proches

Des soins psychiatriques de pointe dans le respect et la sécurité

L'application des mesures de contrôle doit être évaluée annuellement. En plus d'être notées au dossier de chaque usager qui en font l'objet, elles sont documentées dans un registre dont les statistiques sont surveillées et analysées afin d'améliorer les pratiques.

Votre équipe clinique est disponible pour répondre à vos questions.

Pour toute situation problématique, vous pouvez adresser vos demandes au chef d'unité.

En cas d'insatisfaction, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services est disponible au poste 1174.

La
documentation



Ensemble pour apaiser, soigner et sécuriser

Politique 1235-68-15

Encadrement de l'application des mesures de contrôle à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel



2025-02-10

Que se passe-t-il à la suite de l'utilisation d'une mesure de contrôle?

Lorsqu'une mesure de contrôle est utilisée à mon égard lors de mon hospitalisation à l'Institut, elle doit faire l'objet d'une mention détaillée dans **mon dossier médical**. Y sont consignées une description des moyens utilisés et leur durée d'application, ainsi qu'une description du comportement qui a motivé la mise en place ou le maintien de cette mesure.

Les mesures appliquées en urgence font l'objet **immédiat** d'un suivi par mon équipe traitante. Je serai rencontré dès que mon état le permettra afin de faire un retour sur la situation vécue.

Toutes ces actions visent à prévenir la répétition de la situation, à maintenir la relation de confiance et la relation thérapeutique entre moi et les intervenants, et à assurer une continuité des soins.

Le retour avec l'usager à la suite de l'utilisation d'une mesure de contrôle non planifiée

Le retour sur la situation vécue me permettra :

- De me centrer sur les émotions ressenties et de les normaliser;
- De comprendre comment j'ai vécu la situation et son déclencheur;
- De discuter de ce que l'équipe et moi pourrions faire autrement dans la même situation.

À la suite de ce retour, une **note d'évolution** est rédigée. Celle-ci s'appuie sur le cadre établi par le plan proactif et vise entre autres à décrire les déclencheurs, signaux d'alarme et les mesures de remplacement que j'aurai identifiées.

La continuité dans mes soins

Une rencontre aux deux semaines aura lieu avec ma personne de référence. Ensuite, une **note bimensuelle** sera consignée à mon dossier.

Cette rencontre permet d'identifier les situations de tension émotive pour lesquelles **les mesures de remplacement ont été efficaces**.

De plus, cela m'aide à faire des liens entre les événements du quotidien et ma démarche de réadaptation.

L'objectif des intervenants est de travailler en partenariat avec moi, de soutenir ma réadaptation et mon rétablissement en s'appuyant sur mes forces.

